



AFDC

Conseil d'administration

4 juillet 2018 (13h30, Amphithéâtre de Sainte-Barbe, 4 rue Valette, Paris)

Membres présents : G. Bergougnous ; X. Bioy ; Ph. Blachère ; A. Delcamp ; Th. Di Manno ; O. Gohin ; J.-L. Héryn ; F. Hourquebie ; L. Jaume ; A. Levade ; J.-P. Machelon ; F. Mélin-Soucramanien ; X. Philippe ; D. Rousseau ; M. Verpeaux ; A. Viala.

Membres excusés : J. du Bois de Gaudusson ; N. Lenoir ; B. Mathieu ; D. Maus ; S. Pierré-Caps ; M.-Cl. Ponthoreau.

La séance est ouverte à 14h20

L'ordre du jour est le suivant :

- 1 - Point d'information sur le Conseil scientifique
- 2 - Manifestation de soutien à I. Kaboglu
- 3 - Bilan du Congrès de l'AIDC à Séoul
- 4 - Nuit du droit
- 5 - Demandes d'adhésion
- 6 - Questions diverses

La présidente de l'association ouvre la séance en rappelant que le conseil scientifique s'est tenu le matin et qu'un débat sur la réforme des institutions doit avoir lieu après l'Assemblée générale. Le conseil d'administration avait en effet acté l'organisation de débats sur des thèmes d'actualité ; celui qui suivra sera le premier dans ce cadre. Pour l'avenir, l'association souhaiterait ouvrir une chaîne Youtube afin de retransmettre les débats en direct et de pouvoir poser des questions aux intervenants en temps réel.

1. Le président du conseil scientifique fait un résumé des principaux points abordés le matin. Il rappelle l'organisation de cinq journées d'études décentralisées sur le thème Justice(s) et Constitution : Aix, Bordeaux, Lyon-Saint-Etienne, Paris, Montpellier-Toulouse.

Il fait état du fait, par ailleurs, que Lauréline Fontaine envisage d'organiser un colloque sur libéralisme et capitalisme (juin 2019) et demande le parrainage de l'AFDC. Le conseil d'administration diffère la décision sur la labellisation en attendant que le programme de la manifestation lui soit transmis.

Le président du conseil scientifique indique enfin que Lucien Jaume a présenté un exposé en conseil scientifique sur la démocratie illibérale (en abordant les points relatifs au juge, au suffrage universel, à la souveraineté étatique d'Athènes à V. Orban), ainsi que le conseil l'avait souhaité. Un véritable échange a suivi la présentation de Lucien Jaume. Des axes semblent émerger sur la base desquels les centres de recherche et l'association pourraient travailler. Le conseil scientifique a considéré qu'il pouvait y avoir là un thème d'étude pour un colloque international de l'association dans l'année à venir, colloque qui constituerait un moment important de réflexion compte tenu de l'actualité. La présidente de l'association rappelle que ce thème doit être distingué de ceux des journées décentralisées et marque son accord.

Elle indique, par ailleurs, que lors de la dernière rencontre trilatérale, les collègues espagnols avaient proposé d'associer les collègues portugais aux discussions, et d'inaugurer ce format autour d'une journée de lancement qui aurait pour thème « Illibéralisme et populismes ». Un débat s'engage sur le point de savoir si le populisme doit faire partie de la réflexion sur l'illibéralisme. Il est alors envisagé de réserver un espace sur le futur site internet de l'AFDC, afin d'y faire figurer l'exposé de Lucien Jaume, les conclusions du conseil scientifique, d'y verser différents documents qui pourraient venir alimenter la réflexion sur l'organisation d'un colloque sur cette question et d'y recenser les différents travaux sur ce thème.

La présidente de l'association profite de ce point sur les projets scientifiques pour rappeler que le 14 septembre 2018 se tiendra à Bordeaux, sur la proposition de Fabrice Hourquebie, la prochaine rencontre trilatérale sur « Les mutations des formes d'Etat ». Elle précise les représentants présents pour chacune des trois associations et rappelle l'usage selon lequel l'association organisatrice prend en charge les hébergements et les

associations nationales les déplacements. Le programme sera diffusé aux membres de l'AFDC.

2. Concernant les actions de soutien à Ibrahim Kaboglu, la présidente de l'association rappelle que l'AFDC a contribué à hauteur de 500 euros à la publication d'un ouvrage intitulé « Liberté(s) en Turquie ? » et a fait diffuser le document de présentation de cet ouvrage dans le cadre de l'AIDC. L'AFDC a aussi fait un communiqué de soutien. Le trésorier indique qu'I. Kaboglu n'a pu être présent à Séoul au Congrès de l'AIDC en juin dernier mais la coprésidence de l'atelier avec Xavier Philippe a été maintenue en signe de soutien.

3. La présence française au Congrès de l'AIDC à Séoul était d'environ 30 personnes sur 450 inscrits. C'est toujours une occasion de rappeler l'existence de l'AFDC. Bertrand Mathieu est membre du conseil d'administration de l'AIDC et vice-président pour un second mandat. Il a veillé à ce que les Français et francophones soient représentés dans les coprésidences des ateliers. Il faut néanmoins souligner qu'un atelier a été scindé entre francophones et anglophones et donc rester vigilant sur la présence de la langue française dans cette enceinte internationale et sur l'expression en français dans le cadre des ateliers. Parallèlement, attache a été prise avec l'ambassade de France en Corée du sud. Un accueil a été réservé à la délégation française. L'ambassadeur s'est dit très favorable au développement des relations scientifiques avec la Corée du sud (près de 6000 français et 3000 étudiants). L'association, en partenariat avec l'ambassade, pourrait réfléchir aux moyens de faciliter les échanges avec les doctorants ; à l'identification de viviers d'étudiants intéressés par des recherches sur la Corée du sud au sein des unités de recherches, et à l'émergence d'un centre de recherche intéressé par les thématiques déployées dans le champ géographique asiatique.

4. La Nuit du droit est organisée, à l'initiative du Conseil constitutionnel, le 4 octobre 2018 au niveau national pour la première fois. Les membres du conseil d'administration estiment que l'AFDC n'a pas d'intérêt à prendre part à la manifestation en sa qualité propre.

5. Les demandes d'adhésion de Manon Altwegg-Boussac, France Daumarie, Thomas Escach-Dubourg, Nathalie Jacquinet et Patricia Rrapi sont présentées aux membres du conseil d'administration et sont acceptées.

6. Enfin, au titre des questions diverses, il est indiqué que le colloque sur la première guerre mondiale, à l'initiative de Didier Maus, sera organisé en décembre 2018, à Meaux, au Musée de la Grande guerre. Une visite privée du musée est envisagée.

La réalisation du site internet de l'association sera évoqué en assemblée générale.

La séance est levée à 15h40.